

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 AVRIL 2014

INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL - ELECTION DU 30/03/2014

Nombre de membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 15

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Secrétaire de séance : Ludwig Blanc.

Ouverture de la séance : 20h30.

PROCES VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS.

Le quatre avril deux mille quatorze, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Chabrillan se sont réunis dans la Salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Maire sortant, conformément aux articles L. 2122-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales.

Etaient présents : Philippe Almorice, Philippe André, Guy Audras, Jean-Claude Barret, Ludwig Blanc, Danielle Bouchet, Sébastien Brunet, Alain Charrier, Benoit de Valence, Pascal Dejoux, Pierre Gilouin, Françoise Gorce, Patrick Hervé, Nadège Naud, Cyrille Vallon, formant la majorité des membres en exercice : le Conseil Municipal étant composé de 15 membres.

La séance a été ouverte par Monsieur Alain Charrier, Maire, qui, après l'appel nominal :

- A donné lecture des résultats constatés aux procès verbaux des élections,
- A déclaré installer Philippe Almorice, Philippe André, Guy Audras, Jean-Claude Barret, Ludwig Blanc, Danielle Bouchet, Sébastien Brunet, Alain Charrier, Benoit de Valence, Pascal Dejoux, Pierre Gilouin, Françoise Gorce, Patrick Hervé, Nadège Naud, Cyrille Vallon dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur Alain Charrier, doyen, parmi les conseillers municipaux, a poursuivi la séance en vue de l'élection du Maire.

Monsieur Ludwig Blanc a été désigné secrétaire de séance.

Il est alors procédé aux opérations de vote pour l'élection du Maire et des Adjointes dans les conditions règlementaires.

Après appel à candidatures, on procède au vote.

Election du Maire.

Messieurs Philippe Almorice et Guy Audras sont candidats.

Premier tour de scrutin.

Monsieur Guy Audras est élu Maire, ayant obtenu 10 voix ; Monsieur Philippe Almorice a obtenu 5 voix.

Détermination du nombre des adjoints.

Monsieur le Maire propose de maintenir le nombre de postes d'adjoints, à savoir 4. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Election du Premier Adjoint – Premier tour de scrutin.

Une seule candidature : celle de Monsieur Philippe André qui est élu à la majorité absolue en obtenant 10 voix.

Election du Deuxième Adjoint – Premier tour de scrutin.

Madame Nadège Naud est candidate, et elle est élue avec 14 voix.

Election du Troisième Adjoint – Premier tour de scrutin.

Monsieur Pierre Gilouin est candidat, et est élu avec 13 voix.

Election du Quatrième Adjoint – Premier tour de scrutin.

Messieurs Philippe Almorice et Jean-Claude Barret sont candidats.

Monsieur Jean-Claude Barret est élu : il obtient 10 voix.

La séance est levée à 22h30.